

l'Hebreu, & qui est rejeté par Africanus, & par saint Jérôme. Il y a aussi à la fin des Pseaumes dans l'édition Grecque un Pseaume, qui n'est point du nombre des cent cinquante, fait en la personne de David encore jeune, après qu'il eut combattu contre Goliath. L'Auteur de l'abregé de l'Ecriture attribué à saint Athanase le cite, & le met même au rang des Canoniques. Enfin, il y a à la fin de la Sageste un discours de Salomon tiré du huitième chapitre du troisième Livre des Rois.

Nous n'avons plus le Livre d'Enoch celebre dans l'antiquité cité par saint Irenée, par saint Clement d'Alexandrie, par Tertullien, par Origenes, par Athenagore, par saint Jérôme, & par plusieurs autres Peres - mais nous apprenons par les passages, que les Peres en ont citez & par ce qui nous en reste dans le Testament des douze Patriarches, & dans la Chronographie de Sincellus, qu'il traitoit des Etoiles, & de leurs vertus, de la décente des Anges en terre, pour avoir commerce avec les filles des hommes, des Geans nez de ce commerce, des choses qui devoient arriver aux Juifs, du Sauveur, de la ruine de Jerusalem, de la dispersion des Juifs, & du Jugement dernier. Il contenoit quantité de fictions sur ces sujets. C'est pourquoi tous les Peres, à l'exception de Tertullien, l'ont considéré comme un Livre apocryphe, qui n'étoit point du Patriarche Enoch. Ce qui fait de la difficulté, c'est qu'il semble, que ce Livre soit cité, comme étant d'Enoch par l'Apôtre saint Jude dans son Epître Canonique au vers 14. *C'est d'eux, dit-il, qu'Enoch, qui a été le septième depuis Adam, a prophétisé en ces termes. Voilà le Seigneur qui va venir, &c.* d'où l'on peut conclure, qu'il faut ou rejeter l'Epître de saint Jude, ou croire que le Livre d'Enoch étoit véritablement de ce Patriarche. Saint Augustin évite cette difficulté, en disant que le véritable Livre d'Enoch cité par saint Jude a été perdu, & que depuis l'on en a supposé un en sa place. Mais il n'est pas vrai-semblable, que le Livre d'Enoch cité par saint Jude soit différent de celui, qui a été connu à saint Irenée, à saint Justin, & aux autres Peres, qui ont vécu dans les premiers siècles de l'Eglise. C'est pourquoi saint Jérôme répond après Origenes, que saint Jude a pu citer un Livre apocryphe, & que cela ne doit point empêcher, que sa Lettre ne soit Canonique, & qu'il y a même dans d'autres livres du Nouveau Testament des passages tirez des livres apocryphes, ce qui ne doit point diminuer l'autorité des livres Canoniques, ni en donner aux livres apocryphes. Quelques nouveaux ont pré-

tendu se tirer plus facilement de cette difficulté, en soutenant, que saint Jude ne parle point d'un livre d'Enoch, mais seulement d'une Prophetie de ce Patriarche, qu'il avoit apprise par tradition, comme saint Paul rapporte les noms de Jannes, & Mambres Magiciens de Pharaon sur la tradition des Juifs: mais cette opinion, qui est contraire à l'aveu de tous les anciens, me semble tres-peu probable, & il vaut beaucoup mieux s'en tenir à la solution de saint Jérôme.

Le livre de l'Assomtion de Moïse, d'où l'on prétend, que saint Jude a tiré un témoignage de Michel Archange disputant avec Satan touchant le corps de Moïse, n'est pas si celebre dans l'antiquité. Il est néanmoins cité, par Origenes dans le troisième livre des principes. Saint Clement rapporte dans le troisième livre des Stromates une vision de Josué, & de Caleb tirée de ce livre. Oecumenius dans son Commentaire sur l'Epître de S. Jude rapporte les paroles de l'Ange au Demon, *Dieu te punisse Satan, INCREPETE DEUS O DIABOLE*, tirées de ce livre. Saint Jérôme dit qu'il est difficile de dire, d'où saint Jude a tiré ce passage, il remarque, qu'il y a quelque chose de semblable dans la Prophetie de Zacharie au chapitre 3. vers 2.

Origenes cite encore un livre intitulé l'Assomtion, l'Apocalypse, ou les secrets d'Elie. Sincellus prétend après lui, que c'est de ce livre apocryphe que saint Paul a tiré cette Sentence, qui est dans l'Epître aux Corinthiens, *L'ait n'a point vu, l'oreille n'a point ouï, les biens que Dieu a préparés à ceux qui l'aiment.* Et celle-ci de l'Epître aux Galates, *la Circoncision n'est rien, &c.* Il croit encore que cette Sentence de l'Epître aux Ephésiens, *levex-vous, vous qui dormez* est tirée d'un livre apocryphe de Jeremie. Mais il se peut faire, qu'il se rencontre dans deux livres differens des Sentences pareilles, sans qu'il soit nécessaire, qu'un Auteur les ait prises de l'autre.

Quelques Juifs ont supposé des livres, qu'ils ont attribués aux Patriarches, comme les livres intitulés les Generations, & la création attribués à Adam, la revelation du même citée par S. Epiphane. Ils croient encore communément, qu'il avoit fait un livre de la Pierre Philosophale, & il y avoit un livre de Magie, qu'on attribuoit à Cham, dont parle Cassien dans la Conference huitième chapitre 21. L'Auteur de l'abregé de l'Ecriture, qui est sous le nom de saint Athanase fait mention d'un livre de l'Assomtion d'Abraham. L'Auteur des Homelies sur S. Luc attribuées à Origenes dans l'Homelie 15. & quelques autres citent un livre des douze Patriarches. Le même dans l'Homelie 35. cite encore un livre